



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DES PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**  
**2024-2025-2026**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville, conformément à l'article 956 du Code municipal :

**Que** lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023, le Conseil de la municipalité d'Hébertville a procédé à l'adoption du **Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**.

La documentation préparée à cet effet est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville situé au 351, rue Turgeon, à Hébertville, aux heures régulières de bureau et sur le site internet sous la rubrique <https://www.hebertville.qc.ca/vie-municipale/tresorerie/>

Donné à Hébertville, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Sylvain Lemay  
Directeur général et  
Greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 21 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Sylvain Lemay  
Directeur général et  
Greffier-trésorier